
Fédération de Squash Luxembourgeoise

ANNUAIRE FÉDÉRAL

2023/2024



B.P.1255
L - 1012 Luxembourg

Internet : www.fsl.lu

courriel : contact@fsl.lu

PRÉFACE – LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis squasheurs

En cette année de 50ème anniversaire de notre fédération, je tiens à remercier l'ensemble des acteurs du squash luxembourgeois qui ont œuvré au développement de notre sport pendant toutes ses années ! J'espère que vous serez nombreux à Top Squash le samedi 16 septembre à partir de 17h pour fêter ce demi-siècle.

Je souhaite aussi rendre hommage au travail et au dévouement de Daniel en tant que président ces dernières années. Il a effectué un travail énorme pour le développement et la reconnaissance de notre sport au Luxembourg. Il suffit de prendre en exemple l'intégration de 2 de nos jeunes au cadre promotion du COSL ou les 5 médailles de bronze (individuelle femme, équipe homme, double hommes, femmes et mixte) rapportées des JPEE pour en visualiser les effets.

Concernant les JPEE qui se sont déroulés de fin mai à début juin cette année, je félicite tous les médaillés et je pense qu'ils seront d'accord avec moi pour dire que ces jeux ont vraiment été une expérience unique. Il faut dès à présent nous organiser, nous structurer et faire notre maximum pour inscrire notre sport lors de l'édition qui se déroulera à domicile au Luxembourg en 2029 et permettre ainsi à nos jeunes de participer à un tel évènement.

Nous entamons cette nouvelle saison 2023/2024 avec de grands changements en perspective. La mise en place officielle de SquashLevels comme référence pour notre système de ranking va modifier nos règlements mais aussi nos habitudes. Je compte sur tous les joueurs pour se familiariser avec cette nouvelle interface et profiter pleinement de tout ce que le site peut leur apporter.

J'espère que tout le travail préparatif, effectué par la commission technique en collaboration avec le conseil d'administration, avec la mise en place de nouvelles règles permettra le bon déroulement de la saison.

La coupe sera une des compétitions les plus chamboulées et s'annonce plus ouverte que jamais avec son nouveau format et ses matchs qui seront joués avec handicaps. Je ne doute pas que ce concept fera de nombreux adeptes et apportera son lot de surprises.

Je souhaite à tous les joueurs et à tous les clubs une très bonne saison 2023/2024 et je vous dis à très bientôt sur les courts !

Guillaume Plancke
Président FSL
Septembre 2023

PRÉFACE – LE MOT DU PRESIDENT	1
ORGANISATION FSL	3
CLUBS AFFILIÉS	4
DATES DE TOURNOIS SENIORS ANNONCÉS.....	16
COUPE DE LUXEMBOURG 2023 / 2024.....	17
CHAMPIONNATS PAR ÉQUIPES 2023 / 2024.....	18
CLASSEMENT INTERNE DES JOUEURS PAR CLUBS.....	22
TRANSFERTS	23
CLUBS ET TERRAINS DE JEUX	23
TRANSMISSION DES RÉSULTATS.....	24
RÈGLEMENT CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES	25
RÈGLEMENT LICENCES	31
RÈGLEMENT CLASSEMENT FSL	33
RÈGLEMENT COUPE DE LUXEMBOURG	34
RÈGLEMENT DE BASE TOURNOIS FSL	36
RÈGLEMENT TRANSFERT JUNIORS.....	38
MANUEL DU PARFAIT CAPITAINE.....	39
NUMEROS UTILES.....	40
CENTRES MEDICOS AGRÉES AU LUXEMBOURG	41
CONTRÔLES ANTI-DOPAGE	41
PALMARES	42

ORGANISATION FSL

Conseil d'Administration	Président :	PLANCKE, Guillaume
	Secrétaire :	MAZUR, Karolina
	Trésorier :	SOYKAN, Dolunay
	Vice-présidente :	ARCONÉ, Daniela
	Commission technique :	PLANCKE, Guillaume
	Commission sportive :	ARCONÉ, Daniela
	Membres :	VERHOEVEN, Daniel MARINHO, Arnaud
Commission Technique	Président :	PLANCKE, Guillaume
	Administration : (licences, médicos, résultats & classements)	PÉCHEUR, Éric
	Autres membres :	RICKELL, Adam HEBBELINCK, Kyllian MASSET, Éric
Site FSL	Webmaster :	KRAMER, Marcel
	Email :	contact@fsl.lu
Commission Sportive	Entraîneur FSL :	à pourvoir
	Capitaine Hommes :	RADLEY, Mark
	Capitaine Dames :	DENIS, Sandra

CLUBS AFFILIÉS**ANGELS SQUASH CLUB****(ANG)**

Adresse c/o HAVE, Jess
22, rue du Bois
L – 8361 Goetzingen

Site internet www.angelssquash.net

Comité

Président : HAVE, Jess
Jhave@mac.com

Mobile : 621 28 19 83
Tél privé : 39 91 78
Tél bureau : 43 03 29 39

Secrétaire : NIGHTINGALE, Tony
tnightingale@ebn-net.com

Mobile : 621 492 555

Trésorier : THOMAS Paul
piathomas@outlook.com

**Capitaines des équipes**

angelscaptains@gmail.com

1, 2, 3 & Ladies

MASSET, Eric
ou
ARCONE, Daniela

Mobile : 691 75 88 53

Mobile : 691 645 881

Terrain de jeu Top Squash
25, rue de la Gare
L-5218 Sandweiler
Tél. 35 71 81

(7 courts)

EU SQUASH CLUB

(ESC)

Adresse EU Squash Club
c/o M. Antoni BROSSA PALET
OPOCE
2 rue Mercier
L - 2985 Luxembourg
Tel. : 29 29 44 599

Site internet eusclux.wordpress.com



Comité

Président: BROSSA PALET, Antoni Mobile : 621 767 146
antoni.brossa-palet@publications.europa.eu

Vice-Président: MAZUR, Karolina Mobile : 661 736 773
Karolina.MAZUR@ec.europa.eu

Secrétaire: KRŠLIN, Staša Mobile : 621 504 575
Stasa.KRSLIN@ec.europa.eu

Trésorière: GOLANSKA, Katarzyna Mobile : 691 319 131
katarzyna.golanska@europarl.europa.eu

ESPACE ENERGIE THIONVILLE

Adresse Espace Energie Thionville
12, rue des Balanciers
F-57100 Thionville

Comité

Présidente: BECKER, Mélanie

Secrétaire: FRANCOIS, Patrick

Trésorier: BECKER, Maxime
maxime.becker@sfr.fr

Tél. Bur. : (33) 3 82 51 39 49
Mobile : (33) 6 22 44 32 05

Capitaines des équipes

BECKER, Maxime
maxime.becker@sfr.fr

Mobile : (33) 6 22 44 32 05

Terrain de jeu Espace Energie Thionville
12, rue des Balanciers
F-57100 Thionville
Tél: (33) 3 82 51 39 49



E.I.B. SQUASH CLUB**Adresse**

E.I.B. (European Investment Bank)
100, Bld Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg Kirchberg
Tél : 43 79 1
EIBSquashClub@eib.org

**Comité**

Président:	NGUYEN, Tom t.nguyen@eib.org	Tél bur. : 43 79 82 328 Mobile : 691 285 348
Secrétaire:	PIEDRAFITA, Marcos m.piedrafita@eib.org	Tél bur. : 43 79 84 278 Mobile :
Trésorier:	WOLSKI, Marcin m.wolski@eib.org	Tél bur. : 43 79 1 Mobile :

Capitaines des équipes

NGUYEN, Tom t.nguyen@eib.org	Tél bur. : 43 79 82 328 Mobile : 691 285 348
PIEDRAFITA, Marcos m.piedrafita@eib.org	Tél bur. : 43 79 84 278 Mobile : 691 285 064

Terrain de jeu

E.I.B. (European Investment Bank)
100, Bld Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg Kirchberg
Tél.: 43 79 1

(2 courts)

SQUASH CLUB ETTTELBRUCK

Adresse

Squash Club Ettelbruck
Hall Omnisport Frankie Hansen
Rue du Deich
L-9003 Ettelbrück
Tél : 81 91 81 251

Site Internet

www.sce.lu Facebook

Comité

Président:

RODERES, Ben
info@sce.lu

Trésorier:

MAGRON, Bertrand
info@sce.lu

Mobile : 621 790 071

Capitaines des équipes

VÖLKENING, Thomas
thomas.volkening@education.lu

Mobile : 621 78 18 32

Terrain de jeu

Hall Omnisports Frankie Hansen
L-9012 Ettelbrück
Tél : 81 91 81 251

(3 courts)



SQUASH MONT-SAINT-MARTIN

(MSM)

Adresse

Complexe Sportif du Plateau Terres de Mercy
61bis, rue de la Forêt
F-54350 Mont-Saint-Martin
Tél. (33) 3 82 25 47 75



Site Internet

Comité

Président: GRISEL, Ghislain Mobile : (33) 782 721 791
gghislai@riv54.fr

Secrétaire: VAZZANA, Julien Mobile : (33) 646 767 195
ilkojuju1990@gmail.com

Trésorier: LHUILLIER, Denis Mobile : (33) 680 661 237
denisluillier@icloud.com

Capitaines des équipes

VAZZANA, Julien Mobile : (33) 646 767 195
ilkojuju1990@gmail.com

Terrain de jeu

Complexe Sportif du Plateau Terres de Mercy
61bis, rue de la Forêt
F-54350 Mont-Saint-Martin
Tél. (33) 3 82 25 47 75
(voir plan d'accès sur le site www.fsl.lu)

(2 courts)

PÉTANGE SQUASH CLUB**Adresse**

Squash Club Pétange
Chalet Langwiss
1 rue du Stade
L-4711 Linger

**Site Internet**

www.squashpetange.lu

Comité**Président:**

SAVINI, Alex
Savini.Alex@outlook.com
president@squashpetange.lu

Mobile : 691 51 44 73

Vice-président:

HAUX, Ken
khaux@hotmail.com

Mobile : 691 794 053

Secrétaire:

secretariat@squashpetange.lu

Mobile :

Trésorier:

LIPPERT, Sam

FSL Rep. :

SAVINI, Alex
Savini.Alex@outlook.com

**Licences et
Médecos :**

SCHANTZEN, Steve
steve.schantzen@bp.etat.lu

Capitaines des équipes

SAVINI, Alex
Savini.Alex@outlook.com

Mobile : 691 51 44 73

Terrain de jeu

Centre sportif « Bim Diederich » de Pétange
46, rue Pierre Hamer
L-4737 Pétange

(4 courts)

PAUL WURTH SQUASH

(PWU)

Adresse c/o Paul Wurth SA
32 rue d'Alsace
L-1122 Luxembourg

Comité

Président: DÉOM, Cyril
cyril.deom@paulwurth.com Tél bur. : 49 70 29 58
Mobile : 621 558 958

Secrétaire : SCHLESSER, Nicolas
nicolas.schlessler@paulwurth.com Tél bur. : 49 70 24 89

Trésorier : BIEHLER, Eric
eric.biehler@paulwurth.com Tél bur. : 49 70 29 42

FSL Rep. : DEOM, Cyril

Capitaine des équipes

SCHLESSER, Nicolas
nicolas.schlessler@paulwurth.com Tél bur. : 49 70 24 89

Terrain de jeu CK Center, Kockelscheuer
(8 courts)



SQUASH CLUB SANDWEILER



Adresse

Squash Club Sandweiler
25, rue de la Gare
L-5218 Sandweiler

Comité

Président: PÉCHEUR Éric
pecheureric@yahoo.fr Mobile : 621 36 38 91

Vice-Président: CAPURSO, Michele
miccapurso@gmail.com Mobile : 621 49 31 40

Secrétaire: VALLÉE Christophe
chris.vallee@posteo.net Mobile : 621 53 05 25

Trésorier: EGER, Philippe
philippe.eger@bbh.com Mobile : 621 59 76 39

Capitaines des équipes

PÉCHEUR, Éric
pecheureric@yahoo.fr Mobile : 621 36 38 91

Terrain de jeu

Top Squash
25, rue de la Gare
L - 5218 Sandweiler
Tél : 35 71 81

(7 courts)

SQUASH FACTORY SCHENGEN-LÉTZEBUERG

(SFS)

Adresse

Squash Factory Schengen-Lëtzebuerg
c/o Nancy Keiser
17, Mounereferstroos
L-5441 Remerschen



Comité

Président: KEISER, Nancy Mobile : 621 528 866
squashschengen@gmail.com

Secrétaire: Mobile :
squashschengen@gmail.com

Trésorier: THRILL, Dan Mobile :
squashschengen@gmail.com

Capitaines des équipes

THRILL, Marc Mobile : 691 737 747

Terrain de jeu

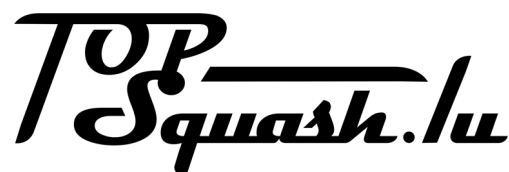
Top Squash
25, rue de la Gare
L - 5218 Sandweiler
Tél : 35 71 81

(7 courts)

CK Center, Kockelscheuer

(8 courts)

TOP SQUASH



Adresse

Top Squash
25, rue de la Gare
L-5218 Sandweiler
Fax : 35 76 09

Site Internet

www.topsquash.lu

Comité

Président:

SNEYD Nathan
nathan.sneyd@topsquash.lu

Tél bur. : 35 71 81
Mobile : 621 49 78 34

Secrétaire:

Trésorier:

Capitaine des équipes

SNEYD Nathan
nathan.sneyd@topsquash.lu

Tél bur. : 35 71 81
Mobile : 621 497 834

Terrain de jeu

Top Squash
25, rue de la Gare
L - 5218 Sandweiler
Tél : 35 71 81

(7 courts)

(USC)

Ultimate Squash Club
10 om Klaeppchen
L-5682 Dahleim



Président : RICKELL, Adam
adamrickell@icloud.com

Secrétaire : KIKANO, Paul
paulkikano@gmail.com

Trésorier : INGLIS-SMITH, Daniel
danielinglissmith@hotmail.com

Mobile : 621 215 406

Mobile : 621 136 482

WEARE, Chris
chriswiweare@hotmail.com

Mobile : 621 664 467

CK Center, Kockelscheuer
(8 courts)

DATES de TOURNOIS SENIORS ANNONCÉS

Septembre



Pétange Open
Centre Sportif "Bim Diedderich" - Pétange
29 et 30 septembre 2023

Octobre



FSL individual national championship 2023
CK SportCenter - Kockelscheuer
20 et 21 octobre 2023



Ettelbrück Open
Hall Omnisport du Deich - Ettelbrück
24 et 25 novembre 2023

Janvier



"The Clubs" Open
Top Squash - Sandweiler
12 et 13 janvier 2024

Février



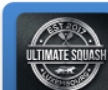
FSL individual federal championship 2024
CK SportCenter - Kockelscheuer
2 et 3 février 2024

Mars



Top Squash Open
Top Squash - Sandweiler
1 et 2 mars 2024

Avril



Ultimate Squash Open
CK SportCenter - Kockelscheuer
26 et 27 avril 2024

Mai



ESF / Luxembourg Masters Squash Open
Top Squash - Sandweiler
24 au 26 mai 2024

Juin



SCS End of Season
Top Squash - Sandweiler
14 et 15 juin 2024

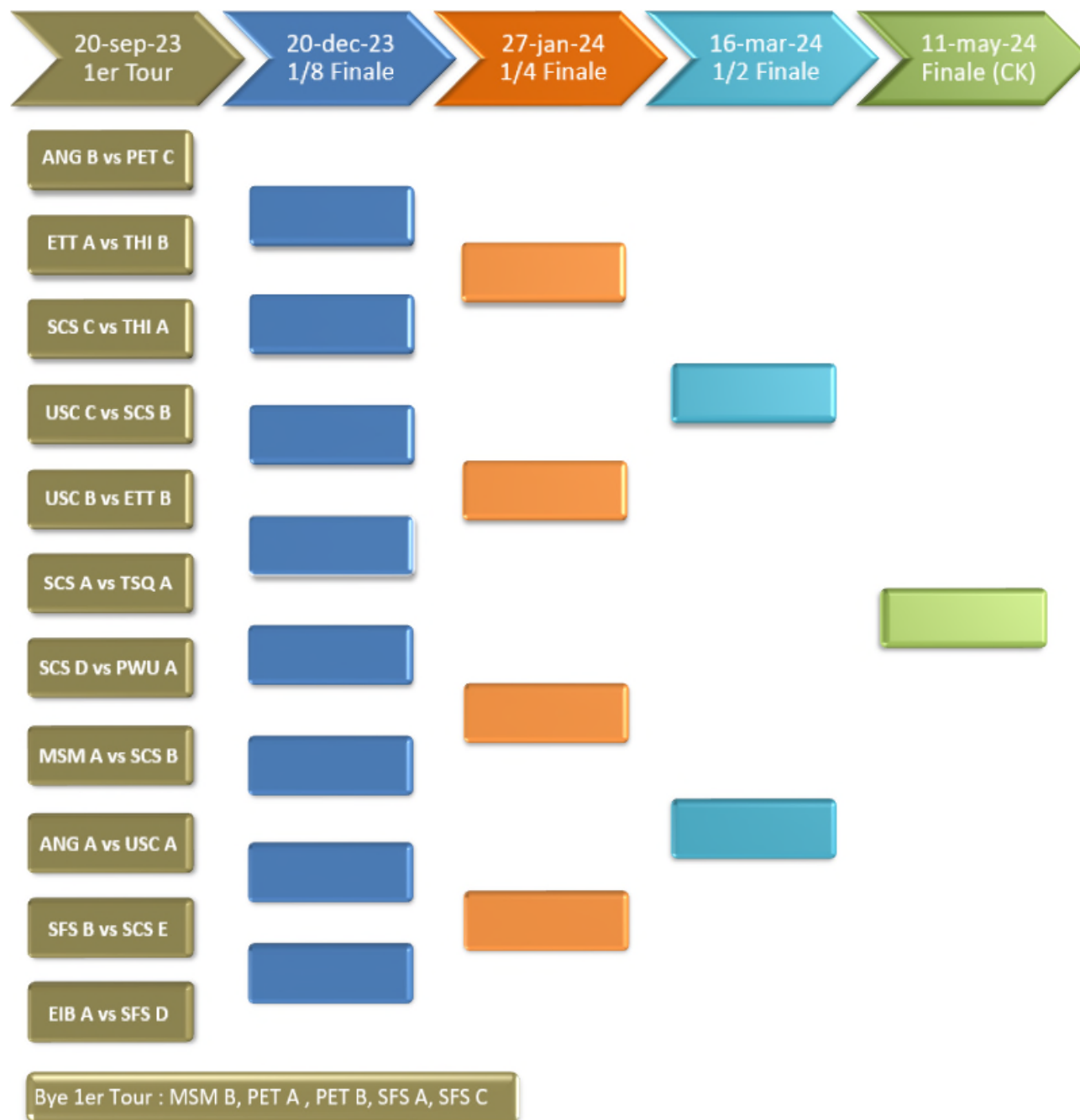


Espace Énergie Thionville Summer Open
Espace Énergie - Thionville
29 juin 2024

D'autres tournois et opens seront probablement encore organisés au cours de la saison. Nous vous renvoyons sur le site www.fsl.lu pour la liste à jour des compétitions à venir.

Avis aux organisateurs : veuillez-vous conformer à la section du règlement intitulée « Règlement de base – tournoi FSL ». N'oubliez pas d'informer dès que possible la CT des dates prévues pour votre tournoi.

COUPE de LUXEMBOURG 2023 / 2024



CHAMPIONNATS PAR ÉQUIPES 2023 / 2024

1. Championnat mixte

1.1. Divisions

Composition des divisions (sur base des résultats de la saison 2022/2023, des suppressions et des créations d'équipes).

<u>Nationale</u>	Pétange 1 Angels 1 Top Squash 1 Sandweiler 1 Ettelbrück 1 Ultimate 1	<u>Division 1</u>	Sandweiler 2 Angels 2 EIB 1 Sandweiler 3 Thionville 1 Sandweiler 4
<u>Division 2</u>	Paul Wurth 1 Top Squash 2 Pétange 2 Ultimate 2 Thionville 2 Sandweiler 5	<u>Division 3</u>	Angels 3 Ettelbrück 2 Mont-Saint-Martin 1 EIB 2 Thionville 3 Sandweiler 6
<u>Division 4</u>	Thionville 4 Top Squash 3 Ettelbrück 3 Pétange 3 Mont-Saint-Martin 2	<u>Division 5</u>	Pétange 4 Top Squash 4 Ultimate 3 Angels 4

1.2. Organisation du championnat et des playoffs

Pos	fin 22-23	Pos	départ		Phase 1	Playoffs	Next season
1	GSC1	1	PET1	1	Nationale 6 équipes 10 matchs en A/R sur 10 journées	Champion 1 4 équipes 2 9 matchs A/R/A sur 9 journées 3 4	Nationale To be defined
2	PET1	2	ANG1	2			
3	ANG1	3	TSQ1	3			
4	TSQ1	4	SCS1	4			
5	SCS1	5	ETT1	5	Division 1 6 équipes 10 matchs en A/R sur 10 journées	P-O 1 5 6 équipes 6 10 matchs A/R sur 10 journées 7 8 8 9 9 10	Division 1 To be defined
6	ETT1	6	USC1	6			
7	USC1	7	SCS2	7			
8	SCS2	8	ANG2	8			
9	ANG2	9	EIB1	9	Division 2 6 équipes 10 matchs en A/R sur 10 journées	P-O 2 11 6 équipes 12 10 matchs A/R sur 10 journées 13 14 14 15 15 16	Division 2 To be defined
10	GSC2	10	SCS3	10			
11	EIB1	11	THI1	11			
12	SCS3	12	SCS4	12			
13	THI1	13	PWU1	13	Division 3 6 équipes 10 matchs en A/R sur 10 journées	P-O 3 17 6 équipes 18 10 matchs A/R sur 10 journées 19 20 20 21 21 22	Division 3 To be defined
14	SCS4	14	TSQ2	14			
15	PWU1	15	PET2	15			
16	TSQ2	16	USC2	16			
17	PET2	17	THI2	17	Division 4 5 équipes 8 matchs A/R sur 10 journées	P-O 4 23 6 équipes 24 10 matchs A/R sur 10 journées 25 26 26 27 27 28	Division 4 To be defined
18	USC2	18	SCS5	18			
19	THI2	19	ANG3	19			
20	SCS5	20	ETT2	20			
21	ANG3	21	MSM1	21	Division 5 4 équipes 9 matchs A/R/A sur 9 journées	P-O 5 29 5 équipes 30 8 matchs A/R sur 10 journées 31 32 32 33	Division 5 To be defined
22	ETT2	22	EIB2	22			
23	MSM1	23	THI3	23			
24	EIB2	24	SCS6	24			
25	THI3	25	THI4	25			
26	SCS6	26	TSQ3	26			
27	THI4	27	ETT3	27			
28	TSQ3	28	PET3	28			
29	ETT3	29	MSM2	29			
30	PET3	30	PET4	30			
31	GSC3	31	TSQ4	31			
32	TSQ4	32	USC3	32			
		33	ANG4	33			

Les play-offs se dérouleront (probablement) comme suit :

Titre : 4 premiers de la division Nationale

On conserve un quart des points de la première phase.

Matches en aller/retour/aller – 9 matchs

Les autres divisions play-offs joueront comme suit :

Play-offs 1 : 2 derniers de DN + 4 premiers de D1 (10 matchs aller/retour)

Play-offs 2 : 2 derniers de D1 + 4 premiers de D2 (10 matchs aller/retour)

Play-offs 3 : 2 derniers de D2 + 4 premiers de D3 (10 matchs aller/retour)

Play-offs 4 : 2 derniers de D3 + 4 premiers de D4 (10 matchs aller/retour)

Play-offs 5 : Le derniers de D4 + 4 de D5 (8 matchs aller/retour/aller sur 10 journées)

La CT se réserve le droit de modifier l'organisation des play-offs, notamment en cas de forfaits d'équipes.

Le classement final des équipes de 1 à 33 à la fin des play-offs sert de référence pour l'organisation du championnat la saison suivante.

1.3. Calendrier première phase

		Nationale		Division 1		Division 2		Division 3		Division 4		Division 5	
1	Mercredi 27/09/23	PET1	TSQ1	SCS2	SCS3	PWU1	PET2	ANG3	MSM1	THI4	ETT3		
		ANG1	SCS1	SCS4	ANG2	TSQ2	USC2	ETT2	EIB2	TSQ3	PET3		
		ETT1	USC1	EIB1	THI1	THI2	SCS5	SCS6	THI3	MSM2	Bye		
2	Mercredi 04/10/23	ANG1	PET1	SCS4	SCS2	TSQ2	PWU1	ETT2	ANG3	TSQ3	THI4	TSQ4	PET4
		ETT1	TSQ1	EIB1	SCS3	THI2	PET2	THI3	MSM1	MSM2	ETT3	USC3	ANG4
		USC1	SCS1	THI1	ANG2	SCS5	USC2	SCS6	EIB2	PET3	Bye		
3	Mercredi 11/10/23	PET1	USC1	THI1	SCS2	PWU1	SCS5	ANG3	SCS6	TSQ3	ETT3	USC3	PET4
		ANG1	TSQ1	SCS4	SCS3	PET2	TSQ2	ETT2	MSM1	PET3	MSM2	ANG4	TSQ4
		SCS1	ETT1	ANG2	EIB1	USC2	THI2	EIB2	THI3	THI4	Bye		
4	Mercredi 25/10/23	ETT1	PET1	EIB1	SCS2	THI2	PWU1	ANG3	THI3	MSM2	THI4	ANG4	PET4
		SCS1	TSQ1	ANG2	SCS3	USC2	PET2	MSM1	EIB2	PET3	ETT3	TSQ4	USC3
		USC1	ANG1	THI1	SCS4	SCS5	TSQ2	SCS6	ETT2	TSQ3	Bye		
5	Mercredi 08/11/23	PET1	SCS1	SCS2	ANG2	PWU1	USC2	EIB2	ANG3	THI4	PET3	PET4	TSQ4
		TSQ1	USC1	SCS3	THI1	PET2	SCS5	SCS6	MSM1	MSM2	TSQ3	USC3	ANG4
		ANG1	ETT1	SCS4	EIB1	TSQ2	THI2	THI3	ETT2	ETT3	Bye		
6	Mercredi 15/11/23	TSQ1	PET1	SCS3	SCS2	PET2	PWU1	MSM1	ANG3	ETT3	THI4	PET4	USC3
		SCS1	ANG1	ANG2	SCS4	USC2	TSQ2	EIB2	ETT2	PET3	TSQ3	TSQ4	ANG4
		USC1	ETT1	THI1	EIB1	SCS5	THI2	THI3	SCS6	MSM2	Bye		
7	Mercredi 22/11/23	PET1	ANG1	SCS2	SCS4	PWU1	TSQ2	ANG3	ETT2	THI4	TSQ3	ANG4	PET4
		TSQ1	ETT1	SCS3	EIB1	PET2	THI2	MSM1	THI3	ETT3	MSM2	USC3	TSQ4
		SCS1	USC1	ANG2	THI1	USC2	SCS5	EIB2	SCS6	PET3	Bye		
8	Mercredi 29/11/23	USC1	PET1	SCS2	THI1	SCS5	PWU1	SCS6	ANG3	ETT3	TSQ3	PET4	TSQ4
		TSQ1	ANG1	SCS3	SCS4	TSQ2	PET2	MSM1	ETT2	MSM2	PET3	ANG4	USC3
		ETT1	SCS1	EIB1	ANG2	THI2	USC2	THI3	EIB2	THI4	Bye		
9	Mercredi 06/12/23	PET1	ETT1	SCS2	EIB1	PWU1	THI2	THI3	ANG3	THI4	MSM2	PET4	USC3
		TSQ1	SCS1	SCS3	ANG2	PET2	USC2	EIB2	MSM1	ETT3	PET3	TSQ4	ANG4
		ANG1	USC1	SCS4	THI1	TSQ2	SCS5	ETT2	SCS6	TSQ3	Bye		
10	Mercredi 13/12/23	SCS1	PET1	ANG2	SCS2	USC2	PWU1	ANG3	EIB2	PET3	THI4	ANG4	PET4
		USC1	TSQ1	THI1	SCS3	SCS5	PET2	MSM1	SCS6	TSQ3	MSM2	TSQ4	USC3
		ETT1	ANG1	EIB1	SCS4	THI2	TSQ2	ETT2	THI3	ETT3	Bye		

Dates des play-offs (prévisionnelles):

- P1 - Mercredi 10/01/24
- P2 - Mercredi 17/01/24
- P3 - Mercredi 31/01/24
- P4 - Mercredi 07/02/24
- P5 - Mercredi 21/02/24
- P6 - Mercredi 06/03/24
- P7 - Mercredi 13/03/24
- P8 - Mercredi 20/03/24
- P9 - Mercredi 17/04/24
- P10 - Mercredi 08/05/24

2. Championnat féminin

2.1. Poules

Les 8 équipes inscrites sont réparties en 2 poules A et B.

Poule A :

Squash Factory Schengen-Lëtzebuerg 1
Pétange 1
Mont-Saint-Martin 1
Squash Club Sandweiler 2

Poule B :

Squash Club Sandweiler 1
Angels 1
Squash Factory Schengen-Lëtzebuerg 2
Top Squash 1

Toutes les équipes de chaque poule s'affrontent en matchs aller/retour.

Sur les 2 dernières journées, les premiers de chaque poule, respectivement deuxièmes, troisièmes et quatrièmes, s'affrontent en matchs aller/retour pour établir un classement final de 1 à 8.

L'équipe désignée comme « hôte » dans le tableau ci-dessous s'occupe des réservations de courts et prend en charge leurs coûts.

2.2. Calendrier

#	Dates	Poules	Hôtes	19:00		20:30	
1	Mercredi 18/10/2023	A	PET	SFS1	SCS2	PET1	SFS1
				PET1	MSM1	USC1	SCS2
		B	SFS	SCS1	SFS2	ANG1	SCS1
				TSQ1	ANG1	SFS2	ETT1
2	Mercredi 24/01/2024	A	SCS	SCS2	PET1	USC1	SFS1
				MSM1	USC1	MSM1	SCS2
		B	ETT	ANG1	SFS2	ETT1	SCS1
				TSQ1	ETT1	TSQ1	SFS2
3	Mercredi 28/02/2024	A	SFS	SFS1	MSM1	SCS2	SFS1
				PET1	USC1	MSM1	PET1
		B	SCS	SCS1	TSQ1	SFS2	SCS1
				ANG1	ETT1	ANG1	TSQ1
4	Mercredi 28/03/2024	A	MSM	SFS1	USC1	PET1	SCS2
				SCS2	MSM1	USC1	MSM1
		B	ANG	SCS1	ANG1	SFS2	ANG1
				ETT1	SFS2	ETT1	TSQ1
5	Mercredi 24/04/2024	A	USC	SFS1	PET1	MSM1	SFS1
				SCS2	USC1	USC1	PET1
		B	TSQ	SCS1	ETT1	TSQ1	SCS1
				SFS2	TSQ1	ETT1	ANG1
6	Mercredi 15/05/2024			A#1	B#1		
				A#2	B#2		
				A#3	B#3		
				A#4	B#4		
				A#5	B#5		
7	Mercredi 05/06/2024			B#1	A#1		
				B#2	A#2		
				B#3	A#3		
				B#4	A#4		
				B#5	A#5		

CLASSEMENT INTERNE DES JOUEURS PAR CLUBS

To be completed

TRANSFERTS

NOM	ANCIEN CLUB	NOUVEAU CLUB
Taiza Ferreira	G Squash	Ultimate
Kyllian Hebbelinck	G Squash	Mont-Saint-Martin
Alexandre Bressan	G Squash	Mont-Saint-Martin
Matthew Hopwood	Angels	Top Squash
Jean-Guy Buon	G Squash	Ultimate
Amir Samimi	G Squash	Ultimate
Yannis Hebbelinck	G Squash	Pétange
Evgheni Gluhoi	Ultimate	Schengen
Julien Blaise	Pétange	Schengen
Ilias de Sousa Coelho	Pétange	Schengen
Joseph Burman	Ultimate	Schengen
Sean Thrill	Pétange	Schengen
Jerry Husu	Pétange	Schengen
Jon Blake	Angels	Top Squash
Timo Rinne	Sandweiler	Top Squash
David Bodin	G Squash	Angels
David Widart	G Squash	Ultimate
Mathieu Rouet	G Squash	Ultimate

CLUBS ET TERRAINS DE JEUX

CLUB	TERRAIN
1. Angels Squash Club (ANG)	Top Squash, Sandweiler
2. Top Squash (TSQ)	Top Squash, Sandweiler
3. EU Squash Club (ESC)	Top Squash, Sandweiler
4. EIB Squash Club (EIB)	Bâtiment EIB, Kirchberg – Lux.
5. Squash Club Ettelbrück (ETT)	Centre Sportif Ettelbrück
6. Mont-Saint-Martin (MSM)	Terres de Mercy, Mont-Saint Martin
7. Squash Club Pétange (PET)	Centre Sportif de Pétange
8. Paul Wurth Squash (PWU)	CK Center, Kockelscheuer
9. Squash Club Sandweiler (SCS)	Top Squash, Sandweiler
10. Ultimate Squash Club (USC)	CK Center, Kockelscheuer
11. Espace Énergie Thionville (THI)	Espace Énergie, Thionville
12. Squash Factory Schenghen-Lëtzebuerg (SFS)	Top Squash, Sandweiler

TRANSMISSION DES RÉSULTATS

Le résultat de tout match officiel devra être noté sur les **feuilles de match – de dernière version** **svp ! - de la FSL**.

Ces formulaires sont disponibles au format PDF sur le site de la Fédération www.fsl.lu. Les feuilles de match devront être rédigées d'une manière lisible et envoyées **uniquement** par email à contact@fsl.lu **le soir du match ou au plus tard le lendemain avant 12h**.

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES

3. GÉNÉRALITÉS

- 1.1 La FSL est responsable de l'organisation des championnats luxembourgeois par équipes ; la FSL délègue l'organisation des dits championnats à la Commission Technique (CT).
 - 1.2 La CT désigne un secrétaire des championnats parmi ses membres, lequel est responsable des contacts journaliers avec les clubs affiliés à la FSL en toute matière relative aux championnats.
 - 1.3 Tous les matchs sont joués conformément aux règles du jeu et aux règles émises par la Fédération Mondiale de Squash (WSF). *Les matchs se jouent en PAR 11 (American Scoring 11 points)*. La balle officielle pour toutes les rencontres officielles FSL est la Dunlop Sports Pro XX. Dans le cas où la température sur le court est très froide et si les 2 capitaines sont d'accord, il est possible de jouer avec une balle plus rapide.
 - 1.4 Ont le droit de participer aux championnats les équipes de tous les clubs affiliés à la FSL, ainsi que les clubs des régions frontalières acceptés par le Conseil d'Administration.
 - 1.5 Les clubs sont tenus d'indiquer à la FSL le nombre d'équipes qu'ils veulent engager dans le championnat avant la date du 20 août. Pour éviter les problèmes d'effectif au cours de la saison, il est recommandé un effectif minimum de 6 joueurs par équipe engagée pour le championnat mixte, respectivement de 4 joueuses pour le championnat féminin.
-  1.6 La CT décide de la structure et de la composition des divisions pour chaque saison. Un même club ne peut pas avoir plus de 2 équipes dans la division Nationale. Si deux équipes d'un même club sont dans la même division, elles se joueront directement aux premières journées aller et retour.
- 1.7 Le championnat se déroule en deux phases: la première phase consistant en des matchs aller-retour, la deuxième étant une phase de play-offs.
 - 1.8 Toute nouvelle équipe sera normalement placée dans la dernière division. Seules des circonstances exceptionnelles permettront à la CT de statuer différemment et d'attribuer à une nouvelle équipe une place dans une division appropriée.
 - 1.9 Chaque club qui désire participer aux championnats doit disposer d'au moins un terrain pour les matchs de championnat. Les terrains où se déroulent les matchs doivent être agréés par la CT. Une équipe, qui change de terrains en cours de saison, doit en aviser par écrit la CT dans les meilleurs délais. La CT informera toutes les équipes adverses concernées.
 - 1.10 L'équipe qui sera première en Division Nationale se verra attribuer le titre de champion de Luxembourg et obtient le droit, en cas d'organisation, de représenter le Luxembourg à la Coupe d'Europe des clubs champions. En cas de désistement du Champion, le vice-champion pourra participer à la Coupe d'Europe des clubs champions. Un club étranger n'a cependant pas le droit de représenter le Luxembourg dans les compétitions européennes.

-  1.11 Chaque équipe est composée de 4 joueurs, respectivement 3 pour le championnat féminin. Une rencontre se fait donc en 4 matchs individuels (respectivement 3). Les matchs se disputent sur la base du meilleur des 5 jeux. Pour le championnat féminin, une équipe peut faire appel à un maximum de 2 joueuses d'autres clubs pour compléter son effectif. Ces joueuses sont prêtées pour l'ensemble de la saison et ne peuvent pas jouer pour un autre club. A chaque rencontre au moins 2 joueuses du club principal doivent être présentes sur la feuille de match. Donc une seule joueuse prêtée peut être alignée.
- 1.12 Les points seront attribués de la façon suivante :
- 2 points par rencontre jouée (0 point par forfait, 1 point pour une équipe incomplète).
 - 1 point pour chaque match individuel gagné.
 - 2 points de bonification pour l'équipe gagnante si l'équipe est complète.
 - en cas de rencontre gagnée par forfait, la bonification est attribuée, à condition que l'équipe ait été au complet.
 - dans le cas d'une égalité parfaite (nombre de matchs individuels / jeux / points individuels) pour les équipes de 4 joueurs, la bonification sera partagée entre les deux équipes.
- 1.13 Au cas où deux ou plusieurs équipes se retrouveraient en fin de saison à égalité de points, l'équipe ayant gagné le plus de rencontres l'emporte. En cas d'égalité de rencontres gagnées, il sera procédé de la façon suivante pour déterminer l'équipe la mieux placée : selon le nombre de matchs individuels remportés, puis le nombre de jeux gagnés, puis le nombre de jeux perdus et enfin le nombre de points individuels.
- 1.14 Dans la division Nationale, il ne peut pas y avoir plus de 2 équipes d'un même club. 

4. HORAIRES, CHANGEMENTS DE CALENDRIER, RESULTATS

- 4.1. Les rencontres se disputent en soirée les jours ouvrables. L'établissement du calendrier est assuré par la CT en liaison avec les clubs.
- 4.2. Si aucun horaire n'est spécifié dans le calendrier, toutes les rencontres doivent débuter à 19h30, à moins qu'il n'y ait eu au préalable un arrangement entre les clubs. Tous les matchs d'une rencontre doivent être joués durant la soirée désignée.
- 4.3. Retard
- 4.3.1. Si, pour des raisons imprévues (panne, accident), une des équipes ou un des joueurs a du retard, elle ou il doit en informer par téléphone le club adverse. Pour cette raison, chaque club (capitaine) doit disposer d'un numéro de téléphone où il peut être joint pendant la rencontre. Ce numéro sera publié dans l'Annuaire Fédéral et sur le site internet de la FSL.
- 4.3.2. Un temps d'attente de 15 minutes après le dernier match terminé ou après l'horaire initial doit être respecté. Au-delà de cette durée, l'équipe incomplète peut perdre le match ou la rencontre par forfait. Un recours peut toutefois être introduit auprès de la CT.
- 4.3.3. Si une équipe ne peut pas jouer en raison d'un accident, elle devra faire parvenir à la CT dans les 4 jours suivant la date de la rencontre un certificat officiel concernant l'accident. La CT déterminera alors une nouvelle date pour la rencontre.
- 4.3.4. Si une équipe n'est pas complète pour une rencontre, elle est tenue d'en informer l'équipe adverse au moins 24 heures à l'avance. Si elle ne respecte pas cette consigne, une remarque peut être inscrite sur la feuille de match et des mesures disciplinaires seront prises par la CT.

- 4.4. La CT a le droit de reporter des rencontres de championnat pour des cas de force majeure (conditions climatiques...). Les clubs concernés devront alors en être avisés par téléphone ou par e-mail. Des dates ultérieures seront fixées par la CT. Des contestations concernant ces dates ne sont pas admises.
- 4.5. Dans des cas exceptionnels, des changements de calendrier (date et heure) sont possibles par arrangement bilatéral entre deux équipes. Les deux équipes devront avertir la CT du changement convenu au moins 48 heures avant le début fixé de la rencontre. Dans ce cas, les matchs doivent être joués avant la journée de championnat suivante.
- 4.6.  Les capitaines des équipes peuvent s'arranger avant la rencontre, concernant l'ordre des rencontres individuelles. Si aucun arrangement n'a été convenu, l'ordre des matchs sera le suivant : 4-3-1-2 (respectivement 3-1-2 pour une équipe de 3 joueurs).
- 4.7. Arbitrage : tous les matchs d'une rencontre devront être arbitrés. Les joueurs concernés doivent être d'accord avec la désignation de l'arbitre. Les fiches d'arbitrage sont disponibles sur le site internet.
- 4.8. Les noms des joueurs et des arbitres, les numéros de licence, le classement des joueurs et les résultats (matchs, jeux et points) devront être notés sur des formulaires prévus à cet effet.
- 4.9. Les feuilles de match, dûment remplies et signées par les deux capitaines, doivent être transmises par email à contact@fsl.lu selon les modalités fixées au début de la saison, par le biais du capitaine de l'équipe jouant à domicile. Des retards dans la transmission des résultats ou des feuilles de match incomplètes seront sanctionnés (voir §4.12)
- 4.10. Les matchs d'une même rencontre doivent se jouer sur un seul terrain.
- 4.11. En cas de force majeure, des équipes, qui ne disposent pas de leur propre terrain de jeu pour les rencontres à domicile, peuvent jouer sur un terrain agréé par la CT. La CT et l'équipe adverse doivent en être avertis au moins 48 heures à l'avance.
- 4.12. Sanctions liées aux feuilles de matchs incomplètes ou tardives :
- 1 champ non rempli = 1 avertissement à l'équipe hôte
 - Idem si la feuille de match est non transmise avant le lendemain 12h00.
 - 4^{ème} avertissement et suivants = 1 point en moins à l'équipe.

5. FORFAITS D'ÉQUIPES ET DISSOLUTION D'ÉQUIPES

- 5.1. Une équipe perd sa rencontre par forfait, si elle ne se présente pas pour des raisons dont elle seule est responsable, ou si elle n'arrive pas à aligner le nombre de joueurs requis. Des défaites par forfait seront passibles de sanctions de la part de la FSL.
- 5.2. Voir 2.3.b. Afin qu'il n'y ait pas de controverses, une équipe, exigeant un forfait pour retard de l'équipe adverse, est priée de faire signer leur remarque sur la feuille de matchs par un témoin neutre.

- 5.3. Répartition des points pour un match déclaré forfait :

	<i>points</i>	<i>matches</i>	<i>jeux</i>	<i>points</i>
Equipe de 4 joueurs	0-8	0-4	0-12	0-132
Equipe de 3 joueurs	0-7	0-3	0-9	0-99

- 5.4. En cas d'absence ou de non-disponibilité de joueurs, le club doit faire monter des joueurs, jouant normalement dans une équipe inférieure, dans l'équipe supérieure, tout en respectant strictement l'ordre du classement interne du club fixé pour chaque période (Ranking Squash Levels de référence). Pour une même semaine de championnat, l'ordre des joueurs alignés dans les différentes équipes d'un club doit donc refléter l'ordre du classement interne.
- 5.5. Bien qu'un club ait le choix de faire monter des joueurs, une équipe supérieure n'a pas le droit de déclarer forfait s'il existe une ou plusieurs équipes inférieures. Un forfait d'une équipe entraîne automatiquement le forfait de toutes les équipes inférieures.
- 5.6. Les équipes de l'élite (qui jouent en division nationale pendant la première phase ou qui jouent le titre de champion pendant la phase de play-offs) ne peuvent pas faire forfait. Dans le cas d'un forfait, l'équipe est automatiquement rétrogradée dans la division inférieure.
- 5.7. Les équipes de l'élite et les équipes 1 des clubs qui ont plusieurs équipes ne sont pas autorisées à aligner seulement 3 joueurs. En cas de non-respect de cette règle, toutes les équipes du club seront forfaits pour cette journée de championnat.
- 5.8. Dans le cas où une équipe se désiste, si l'autre équipe n'en a pas été informée 24 heures auparavant, l'équipe responsable est tenue de rembourser tous les frais encourus inutilement (éclairage, réservations...). La demande de remboursement doit être présentée à la CT qui décide du montant à payer et l'envoie à l'équipe responsable.
- 5.9. Sur l'ensemble de la saison les équipes non concernées par les points 3.6 et 3.7 ont le droit de jouer 3 fois avec 3 joueurs et de faire forfait 3 fois. Les droits à forfait peuvent être utilisés pour jouer à 3 joueurs. Donc au total, une équipe a 6 possibilités dont 3 forfaits maximum. Au-delà de ces limites la dernière équipe du club est éliminée du championnat. Un club ne peut retirer que sa dernière équipe.
- 5.10. Les résultats des matchs changés en défaites par forfait, par une instance fédérale, ne sont pas à considérer comme forfaits selon la règle 3.7.
- 5.11. En cas d'élimination d'une équipe, pendant la première phase, tous les résultats seront annulés. Élimination pendant la phase de play-off: tous les résultats de la première phase seront pris en compte ; tous les résultats de la phase de play-off seront annulés.
- 5.12. Toute équipe éliminée du championnat sera rétrogradée d'une division.

6. COMPOSITION DES ÉQUIPES ; ÉLIGIBILITÉ DES JOUEURS

- 6.1. Une équipe perd automatiquement son match par forfait, si elle n'arrive pas à aligner un minimum de 3 joueurs, respectivement 2 joueuses.
- 6.2. Si une équipe n'est pas complète, ce sont toujours les trois, respectivement deux premières positions qui doivent être remplies, c'est-à-dire que, dans ce cas, c'est toujours la dernière position de l'équipe qui est forfait d'office.
- 6.3. Les points de bonification ne seront pas attribués si une équipe n'est pas complète, sauf cas de force majeure.

-  6.4. La composition des équipes doit respecter l'ordre des classements. On prend ici en compte le ranking Squash Levels officiel à la date communiquée (date de référence).
- 6.5. Si un club veut aligner, dans le courant de la saison, un joueur licencié ne figurant pas dans le classement national de la FSL, il doit formuler une demande écrite à la CT, en suggérant un ranking et un classement interne pour le joueur. La CT décidera de l'éligibilité du joueur.
- 6.6. Un joueur ne sera pas éligible pour la phase des play-offs s'il n'a effectué aucun match officiel lors de la saison régulière en championnat par équipe, sauf dans le cas d'un nouveau joueur (voir §6.6.2). Des demandes de dérogations (par exemple : cas de joueurs blessés pendant la première phase, congés maternité, ...) doivent se faire par écrit (e-mail) à la CT avant la phase de play-offs.
- 6.6.1. Pour la plus haute division où les équipes jouent le titre de champion, un joueur ne sera pas éligible pour la phase des play-offs s'il n'a pas joué un minimum de 3 matchs lors de la première phase.
-  6.6.2. Pour un nouveau joueur (nouvelle licence de la saison en cours), il est possible d'intégrer directement les play-offs, y compris dans la plus haute division, si le nouveau joueur est résident de la Grande Région. C'est-à-dire résident au Luxembourg, en Allemagne (Sarre & Rhénanie-Palatinat), en Belgique (Wallonie) ou en France (Lorraine). Dans ce cas il devra fournir un justificatif de domicile.
- 6.7. Un joueur ne peut pas jouer pour deux équipes différentes dans un programme hebdomadaire, même si les deux équipes ne jouent pas le même jour ou la même semaine. Pour chaque phase, un joueur ne peut jouer que dans l'équipe où il a été classé ou dans une équipe supérieure.
- 6.8. Lorsqu'une équipe est BYE, le Club, doit remplir et envoyer à la Fédération une feuille de match avec les noms, les classements et les n° de licence des 4 joueurs qui auraient pu constituer l'effectif de cette équipe.
- 6.9. L'âge minimum pour être éligible est de 15 ans révolus le jour de la rencontre. Cependant il est possible d'inclure un joueur de 13 ans minimum par équipe.
-  6.10. A partir du 1er janvier 2024, tous les licenciés compétition devront avoir validé leur niveau 0 d'arbitrage sur le site de la WSO pour pouvoir participer aux compétitions. A partir du 1er septembre 2024, tous les licenciés compétition devront avoir validé leur niveau 1 d'arbitrage sur le site de la WSO pour pouvoir participer aux compétitions. Pour toute nouvelle licence, le niveau 0 sera requis dès le départ. Le licencié devra passer le niveau 1 au plus tard pour le début de la saison suivante.

Le site contenant les modules de formation est le suivant :

<https://worldsquashofficiating.com/home/referee-courses/>

Pour que la liste des joueurs soit correctement mise à jour, merci d'envoyer une copie du certificat établi par le site internet à contact@fsl.lu.

7. ÉQUIPES MIXTES

Les clubs ont le droit d'aligner des équipes mixtes (hommes, dames) dans le championnat masculin sans restrictions tout en respectant les critères d'éligibilité des joueurs renseignés au §6.

8. **RÉCLAMATIONS**

- 8.1. En cas de litiges survenus au cours d'une rencontre, il convient de le signaler par écrit dans la case « Remarques » de la feuille de match, dûment contresignée par les 2 capitaines.
- 8.2. Toute réclamation quant au non-respect du règlement est à adresser par e-mail aux membres de la CT dans un délai de 5 jours suivant la date des matchs concernés. Passé ce délai, aucune modification du résultat enregistré le jour du match ne pourra être acceptée.
- 8.3. Les réclamations ne seront pas acceptées si aucun commentaire n'a été mentionné sur la feuille de match.

RÈGLEMENT LICENCES

1. GÉNÉRALITÉS

- 1.1. Les licences sont émises par la Commission Technique (CT) de la FSL. Une licence est émise pour un joueur et n'est pas transférable d'un joueur à un autre. Une licence est émise à un club affilié à la FSL sur demande de ce club (Club Détenteur de Licence) et reste valable pour le joueur en question (Joueur Détenteur de Licence) pour ce club seul, sauf s'il y a transfert à un autre club selon des procédures prévues (voir "Transfert"). Exceptionnellement, la CT se réserve le droit d'attribuer une licence à un joueur qui n'appartient à aucun Club affilié à la FSL.
- 1.2. Une licence de la Fédération Luxembourgeoise est requise pour pouvoir participer:
- aux Championnat Nationaux par Équipes
 - à la Coupe de Luxembourg par Équipes
 - au Championnat National Individuel pour le tableau principal
 - à l'Équipe Nationale
- 1.3. La CT est responsable de l'édition et de la mise à jour des listes des joueurs affiliés à un club. La liste indique entre autres la validité des licences

2. ÉLIGIBILITÉ

Sont éligibles:

- tout joueur de nationalité luxembourgeoise,
- les joueurs étrangers qui résident en permanence au Grand-Duché,
- les joueurs frontaliers au sens de la Grande Région : Lorraine (FR), Wallonie (BE) , Sarre (DE) et Rhénanie-Palatinat (DE).

Les joueurs non-résidents et non-frontaliers sont éligibles à condition qu'une demande ait été présentée à la commission technique.

Tout joueur licencié ne peut jouer que pour un seul club admis au championnat dans le courant d'une même saison. Cependant dans le cadre du championnat par équipes féminin, une joueuse peut jouer pour un autre club si son propre club n'a pas d'équipes engagées.



3. DEMANDE D'OBTENTION D'UNE LICENCE

- 3.1. Chaque formulaire de demande de licence présentée par un club **ou par un joueur** doit être accompagnée :
- d'une photo récente,
 - d'un certificat médical (médico) valide, délivré par le Ministère de l'Éducation Physique et des Sports (MEPS).
- 3.2. La Commission Technique se réserve le droit d'approbation d'une licence.

4. VALIDITÉ

La période de validité d'une licence est la date d'échéance du médico. Une licence reste valable d'une saison à l'autre jusqu'à échéance de sa validité avec le même Club Détenteur, s'il n'y a pas de demande de transfert présentée à temps et acceptée par la CT.

5. RENOUVELLEMENT, EXTENSION

A l'expiration de la période de validité, le renouvellement d'une licence est automatique dès réception d'un nouveau médico.

6. PROCÉDURE DE TRANSFERT

- 6.1. Pour être valable, une demande de transfert doit être présentée avant la date limite de transfert. Le transfert d'un joueur licencié d'un club à un autre n'est pas permis pendant une saison en cours. La demande de transfert est à présenter sur le formulaire FSL prévu à cet effet. La date limite de transfert est fixée au 15 septembre. La liste du classement interne des joueurs de chaque club doit être reçue par la CT avant le 15 septembre. La CT se réserve le droit de modifier ces dates.
- 6.2. La CT donnera son accord ou non sur le transfert, qui prendra effet à la date de l'approbation. Une demande de transfert sera normalement acceptée par la CT si elle est dûment signée par le joueur détenteur de licence ou son représentant légal et par le club demandeur de transfert.
- 6.3. Après la date limite de transfert, la CT publiera une liste des demandes de transfert.
- 6.4. Un joueur avec une ancienne licence qui ne faisait pas partie de l'effectif d'un club lors de la saison précédente est libre de jouer pour un autre club sans demande de transfert. Le club devra uniquement demander à la commission technique la réactivation de sa licence.



RÈGLEMENT CLASSEMENT FSL



1. Le système de référence pour le classement des joueurs est la plateforme en ligne Squash Levels <https://fsl.squashlevels.com/players>. Le système ajoute ou retire un nombre de points aux deux joueurs lors d'une rencontre en tenant compte de l'ensemble du résultat (jeux et points). Un joueur peut marquer des points tout en perdant une rencontre si son résultat est meilleur que la prédiction du système. De même qu'il peut en perdre malgré une victoire.



2. Au Luxembourg, ne seront pris en compte que les matchs officiels de la FSL (championnats par équipes et tournois homologués par la FSL). En revanche les matchs officiels joués à l'étranger dans un pays affilié à Squash Levels peuvent impacter les rankings.



3. Les rankings sont calculés par l'outil en ligne Squash Levels après chaque résultat d'un joueur. En revanche une date de référence sera communiquée régulièrement aux clubs pour définir l'ordre interne par clubs.



4. La Commission Technique publiera plusieurs fois par saison le classement interne par clubs.

5. Pour tout nouveau joueur une demande d'inscription dans le classement FSL devra être introduite à la Commission Technique. Ce nouveau joueur pourra tout de suite recevoir un nombre de points, ce qui lui donnera automatiquement une position dans le classement interne de son club.

6. La Commission Technique se réserve le droit de reclasser tout joueur.

7. Blessures : chaque victoire ou défaite sera prise en compte pour le calcul du classement même si elle est due à une blessure. Au cas où la blessure est la suite directe d'un jeu dangereux caractérisé de l'adversaire, la victoire revient au joueur blessé. Il convient de renseigner ce fait de jeu dans la case « remarques » de la feuille de match, dûment contresigné par l'arbitre de la rencontre. Au cas où un joueur se blesse sans qu'il y ait eu jeu dangereux caractérisé de l'adversaire, il perd la rencontre, même si la blessure a lieu pendant l'échauffement.

RÈGLEMENT COUPE DE LUXEMBOURG



1. Chaque club peut inscrire plusieurs équipes. Le nombre d'équipes inscrites par chaque club peut être différent du nombre d'équipes inscrites en championnat.
2. Une équipe est composée de 4 joueurs et à l'intérieur d'une même équipe l'ordre des joueurs doit respecter le classement Squash Levels. En revanche, il est possible de ne pas respecter le classement des joueurs entre différentes équipes.

Exemple :

Équipe A

Joueur 1 : 4523 points

Joueur 2 : 3030 points

Joueur 3 : 524 points

Joueur 4 : 87 points

Équipe B

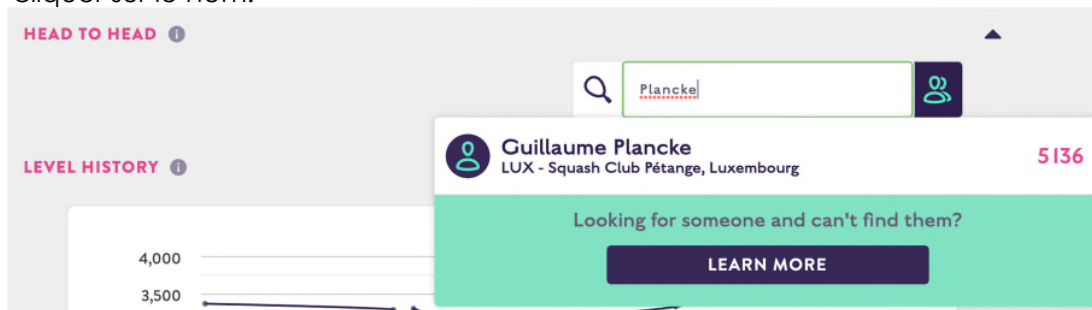
Joueur 1 : 5239 points

Joueur 2 : 2630 points

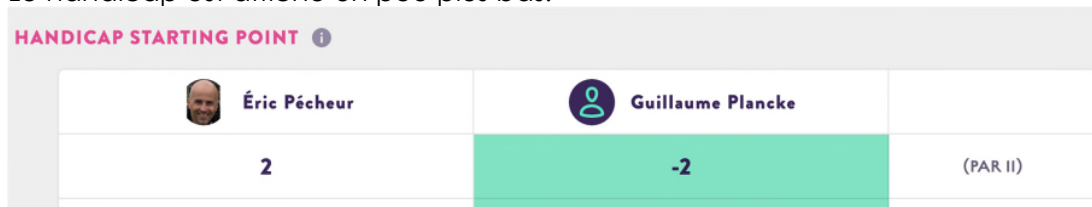
Joueur 3 : 1574 points

Joueur 4 : 65 points

3. Pour chaque match d'une rencontre, le score de départ à chaque jeu doit respecter le handicap calculé par Squash Levels. Exemple, pour un match entre Guillaume Plancke et Éric Pécheur, le système propose un handicap de départ de -2 et 2. Donc le comptage des points à chaque jeu commencera à -2 pour Guillaume et +2 pour Éric. Le comptage des points reste en PAR11 donc Guillaume doit gagner 13 points minimum pour gagner le jeu et Éric 9.
4. Pour déterminer le handicap, il faut chercher le joueur dans le classement, cliquer sur son nom. A « head to head » entrer le nom de l'adversaire dans « Compart with... » et cliquer sur le nom.



Le handicap est affiché un peu plus bas.



5. Pour faciliter la préparation des rencontres, les capitaines doivent communiquer leurs équipes aux capitaines adverses avant 15h afin de récupérer les handicaps dans Squash Levels.
6. Dans le cas d'équipe incomplète : Le quatrième match est perdu (3-0 / 33-0). Il convient d'avertir l'adversaire, si possible, 24 heures à l'avance de cet état de fait.

7. La Coupe se déroulera par tours à élimination directe. La CT organise les tirages au sort à chaque tour et indique les terrains sur lesquels doivent être disputés les rencontres. Les équipes éventuellement « bye » au premier tour sont tirées au sort. La finale se déroule au centre fédéral. Le vainqueur de l'édition précédente est prioritaire quant à l'organisation d'un stand boissons/sandwichs le jour de la finale.
8. En cas d'égalité parfaite (match – jeux – points), c'est le match disputé entre les n°1 qui départagera les deux équipes.
9. Entre chaque tour à élimination directe, des joueurs peuvent être interchangés entre plusieurs équipes d'un même club, à condition bien sûr de respecter la composition d'équipe mentionnée au §2.
10. Les règles concernant les horaires / forfaits / éligibilité des joueurs / réclamations... sont les mêmes que celles en usage dans le championnat FSL par équipes.
11. Un nouveau joueur, n'ayant encore aucun match enregistré dans Squash Levels, ne peut pas être aligné.
12. Les résultats individuels des rencontres ne sont pas comptabilisés dans Squash Levels, les scores avec handicap ne pouvant pas être interprétés correctement par le système.

RÈGLEMENT DE BASE TOURNOIS FSL

1. Un tournoi officiel est sous la responsabilité du club organisateur.
2. Les tournois « Open » se disputeront au meilleur des 5 jeux (PAR 11 points) et les matchs disputés seront enregistrés dans Squash Levels. Ceci n'est pas le cas des tournois « amicaux » dont la formule choisie est laissée à la discrétion de l'organisateur. La balle officielle FSL doit être utilisée comme pour les championnats et la coupe.
3. Pour l'homologation d'un tournoi, le club organisateur devra envoyer une demande à la Commission Technique de la FSL e-mail.
4. La Fédération décline toute responsabilité quant à la participation d'un joueur non licencié. Il est laissé à la discrétion de l'organisateur de placer le joueur non-FSL dans le tableau approprié avec le numéro de tête de série en rapport avec son niveau de jeu.
5. Chaque joueur devra accepter le règlement du tournoi.
6. Le dernier classement disponible dans Squash Levels doit être pris en compte lors de l'élaboration du tableau et l'attribution des têtes de séries.
7. Les dames s'inscrivant au tournoi devront obligatoirement participer au tableau féminin (si il y en a un) avant de s'inscrire éventuellement dans le tableau masculin.
8. Tous les joueurs qui s'inscrivent dans un tournoi devront s'informer personnellement sur les horaires des matchs auprès de l'organisateur.
9. Chaque joueur qui s'inscrit à un tournoi doit payer le droit de participation au club organisateur, même s'il ne dispute pas de match.
10. Chaque joueur, qui s'est inscrit à un tournoi officiel et qui se désiste, doit en informer l'organisateur avant la publication des tableaux. Pour un joueur qui quitte le tournoi après la publication des tableaux, quelle qu'en soit la raison, l'organisateur peut décider de rentrer le premier match en forfait dans Squash Levels (0/3 0/11 0/11 0/11).
11. L'organisateur devra communiquer les résultats à la Commission Technique et aux médias luxembourgeois au plus tard le lendemain du dernier jour de tournoi.
12. Toute réclamation devra parvenir à la Commission Technique au plus tard 3 jours après la fin du tournoi.
13. Pour le championnat national individuel, un joueur non luxembourgeois ne peut disputer le tableau principal que s'il a joué au moins une rencontre dans le championnat national par équipes.
14. L'organisateur devra s'assurer que tous les participants autorisent la publication des résultats sur les sites internet ainsi que d'éventuelles photographies.
15. Pour le prize money l'organisateur devra s'assurer que la valeur des prix soit croissante vers le vainqueur au sein d'un même tableau, que la valeur totale par tableau soit croissante du

tableau le plus faible vers le tableau le plus fort et qu'un joueur puisse, s'il le demande, connaître la répartition avant le début du tournoi.

16. Un tournoi est homologué FSL si les résultats sont enregistrés dans le logiciel *Tournament Software* et publiés sur le site correspondant. La FSL peut mettre à disposition des organisateurs son PC et son imprimante.

RÈGLEMENT TRANSFERT JUNIORS

Ce règlement présente une méthode de calcul basée sur une approche forfaitaire pour formaliser le transfert des juniors jusqu'à U23 (moins de 23 ans) entre clubs affiliés à la FSL.

1. Règles de base

- On ne regarde que la période où le junior a été licencié.
- Une année définit une saison, c'est-à-dire de septembre à juin.
- Le jeune devra s'être entraîné à minima 2 saisons pour le club.
- Tout litige serait porté devant la CT.
- Toute décision de la CT sera susceptible d'appel devant le CA.
- Cette règle n'est pas rétroactive.

Deux exceptions ne régissent pas ce règlement :

Lorsque les parents ou le joueur déménagent pour des raisons étrangères au squash ou lorsque les deux clubs manifestent un consentement explicite.

2. Méthode forfait

2.1 Principe

Concept	Définition
Prime de formation	Le club ayant la première licence reçoit une prime de formation. Il s'agit d'un montant fixe de 200€ perçu à chaque transfert.
Forfait classement	Le forfait reflète la valeur du joueur au niveau du Luxembourg, son calcul s'appuie sur son classement Squash Levels au moment du transfert : • > 3000 points : 200€ • De 2000 à 3000 points : 150€ • De 1000 à 2000 points : 100€ • < 1000 points : 50€
Forfait formation	Investissement du club tout au long de ces années où le jeune est licencié dans le club. Le forfait annuel est de 50€

2.2 Formule

Si **N** représente le nombre d'années où le junior est licencié dans le club, le montant se calcule ainsi :

Montant = Prime formation + Forfait classement + (N x Forfait formation)

2.3 Exemples

Exemple 1

Julien a commencé à jouer et pris sa première licence à 11 ans au club Alpha.

A 17 ans, après 7 saisons et 2250 points de classement, il décide de partir pour le club Bêta. Le calcul donne :

Montant = 200 + 150 + (7 x 50) = 700 euros

Donc le joueur ou le club Bêta doit verser 700€ au club Alpha.

Exemple 2

Julien décide de changer à nouveau de club à l'âge de 22 ans pour aller chez Delta. Il a donc joué pendant 5 saisons pour Bêta et a maintenant 4120 points de classement.

Montant = 200 + 200 + (5 x 50) = 650 euros

Donc le joueur ou le club Delta doit verser 200€ à Alpha et 450€ à Bêta.

MANUEL DU PARFAIT CAPITAINE

Les devoirs du capitaine envers son équipe et envers la Fédération :

1. **Licences :**

- vérifier que chaque joueur possède une licence à jour,
- pour un nouveau joueur, faire une demande de licence auprès de la Fédération, en y joignant une photo,
- pour les joueurs de moins de 19 ans, le port de lunettes de protection est obligatoire dès l'entrée sur le court pour toutes les rencontres officielles.

2. **Médico :**

- Vérifier l'échéance du médico pour chaque joueur et arranger ou faire arranger un rendez-vous pour un renouvellement, **bien avant la date d'échéance**. Un joueur ne sera pas autorisé à jouer sans un médico valable.
La date de l'échéance du médico est indiquée pour chaque joueur sur le classement interne par club distribué par la Fédération plusieurs fois par saison ou disponible sur le site FSL dans la page des joueurs.

3. **Début de saison :**

- S'assurer des joueurs qui composeront votre ou vos équipes et communiquer le nombre d'équipes ainsi que le classement interne de vos joueurs à la Commission Technique de la Fédération.

4. **Match à domicile**

- S'assurer que le terrain a été réservé
- Il est conseillé au capitaine, une semaine avant chaque match, de confirmer l'heure à l'équipe adverse.
- Présenter une équipe qui respecte l'ordre des joueurs inscrits sur le classement interne par club.
- Remplir la feuille de match lisiblement, sans omettre catégorie et numéro de licences des joueurs, et s'assurer de l'envoyer à la Fédération au plus tard le **lendemain 12h par email à contact@fsl.lu**.

5. **Coupe de Luxembourg**

- La Commission Technique procède au tirage au sort des équipes et communiquera à chaque capitaine les rencontres. L'équipe citée en premier sera celle qui recevra. Elle devra s'assurer de la réservation du terrain et établir la feuille de match et l'envoyer.
- Le lieu où se tient la finale doit être respecté par chaque club.

6. **Résultats**

- Les résultats des rencontres de Championnats ainsi que des Tournois seront disponibles sur le site de la Fédération sur Internet : www.fsl.lu

7. **Formulaires**

De nombreux formulaires sont disponibles sur Internet en format .PDF

NUMEROS UTILES

Fédération de Squash Luxembourgeoise

B.P. 1255

L-1012 Luxembourg

Email : secretariat@fsl.lu

Site : www.fsl.lu

Président FSL :

PLANCKE, Guillaume

Mobile : +352 621 288 877

president@fsl.lu

**Licences, Médicos,
Résultats & Classements :**

PÉCHEUR, Éric

Mobile : 621 36 38 91

contact@fsl.lu

Webmaster :

KRAMER, Marcel

Tél : 81 09 36

Mobile : 691 81 09 36

marcel.kramer@education.lu

CENTRES MEDICOS AGRÉES AU LUXEMBOURG

Voir <https://sports.public.lu/fr/medico-sportif.html>

CONTRÔLES ANTI-DOPAGE

L'Agence Luxembourgeoise Anti-Dopage (ALAD) peut procéder à des contrôles inopinés pendant la saison lors d'un match officiel (championnat, coupe, tournoi).

Si un joueur suit un traitement médical, temporaire ou permanent, il est possible qu'une des substances soit sur la liste des produits interdits définie par l'agence mondiale anti-dopage. Dans ce cas, pour éviter toute sanction, chaque joueur doit déclarer à l'ALAD la liste des médicaments utilisés pour son traitement préalablement à tout contrôle.

Pour plus de renseignements, vous trouverez sur le site de la fédération dans la rubrique « Official documents », la procédure à suivre et les différents formulaires à remplir. Plus d'informations sont disponibles sur le site de l'ALAD : www.alad.lu

PALMARES

CHAMPIONS NATIONAUX					
HOMMES			DAMES		
Saison	Vainqueur	Finaliste	Saison	Vainqueur	Finaliste
1979/80	C. IRRTHUM				
1980/81	C. IRRTHUM				
1981/82	C. IRRTHUM				
1982/83	C. IRRTHUM				
1983/84	C. IRRTHUM		1983/84	D. MEYER	
1984/85	H. WOLTER	A. URHAUSEN	1984/85	M. CARDONI	S. THINK
1985/86	H. WOLTER	A. MULLER	1985/86	N. SCHMIT	M. CARDONI
1986/87	H. WOLTER	T. GOEDERT	1986/87	M. CARDONI	N. SCHMIT
1987/88	F. CHINETTI	D. KAYSER	1987/88	M. CARDONI	N. SCHMIT
1988/89	H. WOLTER	T. GOEDERT	1988/89	N. SCHMIT	A. WEIS
1989/90	F. CHINETTI	P. KIEFFER	1989/90	M. CARDONI	S. WOLTER
1990/91	M. THRILL	D. KAYSER	1990/91	M. CARDONI	E. KARGES
1991/92	M. THRILL	P. KIEFFER			
1992/93	M. THRILL		1992/93	E.KARGES	
1993/94	M. THRILL	D. KAYSER	1993/94	F.DONVEN	
1994/95	M. THRILL		1994/95	F.DONVEN	
1995/96	M. THRILL		1995/96	F.DONVEN	
1996/97	M. THRILL	C. MEYER	1996/97	S.DENIS	F. DONVEN
1997/98	M. THRILL	F. CHINETTI	1997/98	S.DENIS	M. SWAVING
1998/99	M. THRILL	S. ARENDT	1998/99	S.DENIS	F. DONVEN
1999/00	S. RAVAL	F. CHINETTI	1999/00	S.DENIS	F. DONVEN
2000/01	N. RAVAL	M. THRILL	2000/01	S.DENIS	F. DONVEN
2001/02	M. THRILL	P. KIEFFER	2001/02	S.DENIS	N. SIEBENALER
2002/03	-----	-----	2002/03	S.DENIS	
2004/05	S. ARENDT	M.KRAMER	2004/05	S.DENIS	N. SIEBENALER
2005/06	S. RAVAL	M.KRAMER	2005/06	S.DENIS	F. DONVEN
2006/07	S. RAVAL	M.KRAMER	2006/07	S.DENIS	F. DONVEN
2007/08	S. RAVAL	M.KRAMER	2007/08	S.DENIS	P. LINDEN
2008/09	M.KRAMER		2008/09	S.DENIS	P. LINDEN
2009/10	M.KRAMER	G.LAMESCH	2009/10	S.DENIS	P. LINDEN
2010/11	S.RAVAL	M.KRAMER	2010/11	S.DENIS	
2011/12	S.RAVAL	M.KRAMER	2011/12	S.DENIS	
2012/13	M.KRAMER	JC.SCHMIDT	2012/13	S.DENIS	
2013/14	D.HUTCHINES	M.KRAMER	2013/14	S.DENIS	F.DONVEN
2014/15	D.HUTCHINES	S.RAVAL	2014/15	S.DENIS	F.DONVEN
2015/16	D.HUTCHINES		2015/16	S.DENIS	F.DONVEN
2016/17	D.HUTCHINES	D.KAISER	2016/17	S.DENIS	F.DONVEN
2017	M.RADLEY	M.THRILL	2017	F.DONVEN	D.ARCONI
2018	M.RADLEY	S.RAVAL	2018	I.BUCUR	F.DONVEN
2019	M.RADLEY	M.KAUF	2019	S.DENIS	I.BUCUR
2020	M.RADLEY	A.MASSET	2020	I.BUCUR	S.DENIS
2021	M.RADLEY	A.SAMIMI	2021	S.DENIS	E.RUIZ-KAISER
2022	M.RADLEY	A.SAMIMI	2022	E.RUIZ-KAISER	S.DENIS
2023			2023		

VETERANS			JUNIORS		
Saison	Vainqueur	Finaliste	Saison	Vainqueur	Finaliste
1984/85	A. MILLIM	M. MEYER	1984/85	J-P. WURTH	P. SCHLEIMER
1985/86	A. MILLIM	R. NUSS			
1988/89	P. GOEVLINGER	G. SCHMIT	1986/87	M. THRILL	Y. CIAFFONI
1989/90	A. MULLER	C. IRRTHUM	1987/88	M. THRILL	G. GREGORIUS
1990/91	H. WOLTER	C. IRRTHUM	1988/89	M. THRILL	D. KREMER
1991/92	H. WOLTER	G. NERO	1989/90	D. KREMER	Y. WELTER
1996/97	N. FREYMANN	G. HILTGEN	1990/91	C. WEIS	C. WEBER
1997/98	H. WOLTER	N. FREYMANN			
1998/99	P. KIEFFER	N. FREYMANN			
1999/00	N. FREYMANN	G. LAMESCH			
2000/01	P. KIEFFER	N. FREYMANN			
2001/02	P. KIEFFER	N. FREYMANN			
2002/03	F. PLEGER	J. FUNK			

CHAMPIONNAT NATIONAL PAR EQUIPES					
HOMMES			DAMES		
Saison	Champion	Deuxième	Saison	Champion	Deuxième
1982/83	LAZY LOB		1982/83	LAZY LOB	
1983/84	SCL	LAZY LOB	1983/84	LAZY LOB	
1984/85	LAZY LOB	COMMUNITIES	1984/85	SCL FINDEL	LAZY LOB
1985/86	LAZY LOB		1985/86	SCL FINDEL	LAZY LOB
1986/87	ESCH	LAZY LOB	1986/87	ESCH	LAZY LOB
1987/88	ESCH	LAZY LOB	1987/88	ESCH	LAZY LOB
1988/89	SCL	PLAYERS	1988/89	LAZY LOB	COMMUNITIES
1989/90	PLAYERS	SCL/ex aequo	1989/90	SCL	PLAYERS
1990/91	SCL	MONDORF	1990/91	ESCH	MONDORF
1991/92	MONDORF	LAZY LOB	1991/92	COMMUNITIES	SANDWEILER
1992/93	MONDORF	SANDWEILER	1992/93	LAZY LOB	SANDWEILER
1993/94	SANDWEILER	MONDORF	1993/94		
1994/95	SANDWEILER	MONDORF	1994/95	COMMUNITIES	SANDWEILER
1995/96	MONDORF	LAZY LOB	1995/96	SANDWEILER	LAZY LOB
1996/97	MONDORF	SANDWEILER	1996/97	LAZY LOB	COMMUNITIES
1997/98	MONDORF	SANDWEILER	1997/98	LAZY LOB	EIB
1998/99	SANDWEILER	PÉTANGE	1998/99	LAZY LOB	SANDWEILER
1999/00	PÉTANGE	LAZY LOB	1999/00	SANDWEILER	LAZY LOB
2000/01	COMMUNITIES	LAZY LOB	2000/01	LAZY LOB	ETTELBRÜCK
2001/02	ETTELBRÜCK	ANGELS	2001/02	LAZY LOB	COMMUNITIES
2002/03	COMMUNITIES	ANGELS	2002/03	LAZY LOB	ETTELBRÜCK
2003/04	ARLON	SANDWEILER	2003/04	ETTELBRÜCK	LAZY LOB
2004/05	ETTELBRÜCK	SANDWEILER	2004/05	ARLON	PÉTANGE
2005/06	ETTELBRÜCK	ARLON	2005/06	ARLON	BASTOGNE
2006/07	ETTELBRÜCK	ARLON			
2007/08	ARLON	SANDWEILER			
2008/09	ARLON	COMMUNITIES			
2009/10	ANGELS	SANDWEILER			
2010/11	LAZY LOB	SANDWEILER			
2011/12	SANDWEILER	PÉTANGE			
2012/13	SANDWEILER	PÉTANGE			
2013/14	SANDWEILER	PÉTANGE			
2014/15	SANDWEILER	PÉTANGE			
2015/16	PÉTANGE	SANDWEILER	2015/16	SANDWEILER	MT-ST-MARTIN
2016/17	AREL	SANDWEILER	2016/17	ANGELS	MT-ST-MARTIN
2017/18	PÉTANGE	MT-ST-MARTIN	2017/18	ANGELS	ULTIMATE
2018/19	PÉTANGE	G SQUASH	2018/19	ULTIMATE	ANGELS
2019/20	ANGELS	G SQUASH	2019/20	SANDWEILER	ANGELS
2020/21	Inachevé		2020/21	Non disputé	
2021/22	G SQUASH	ANGELS	2021/22	SCHENGEN	SANDWEILER
2022/23	G SQUASH	PÉTANGE	2022/23	Non disputé	

COUPE DE LUXEMBOURG					
HOMMES			DAMES		
Saison	Vainqueur	Finaliste	Saison	Vainqueur	Finaliste
1990/91	MONDORF	SCL	1990/91	WINNERS	ESCH
1991/92	MONDORF	MONDORF3	1991/92	SCL	LAZY LOB
1992/93	SANDWEILER		1992/93		
1993/94	MONDORF	LAZY LOB 2	1993/94	COMMUNITIES	LAZY LOB
1994/95	SANDWEILER		1994/95		
1995/96	LAZY LOB	MONDORF?	1995/96	LAZY LOB	SCL?
1996/97	MONDORF	ARLON	1996/97	LAZY LOB2	MONDORF
1997/98	MONDORF	PÉTANGE	1997/98	LAZY LOB	ETTELBRÜCK
1998/99	SANDWEILER	PÉTANGE	1998/99	SANDWEILER	LAZY LOB
1999/00	MONDORF	LAZY LOB	1999/00	SANDWEILER	LAZY LOB
2000/01	MONDORF	LAZY LOB 2	2000/01	ETTELBRÜCK	COMMUNITIES
2001/02	MONDORF	ANGELS	2001/02	LAZY LOB 1	LAZY LOB 3
2002/03	ETTELBRÜCK	LAZY LOB	2002/03	LAZY LOB	ETTELBRÜCK
2003/04	SANDWEILER	ARLON	2003/04	ETTELBRÜCK	ARLON
2004/05	SANDWEILER	ETTELBRÜCK	2004/05	PÉTANGE	ARLON
2005/06	SANDWEILER	LAZY LOB	2005/06	ARLON	PÉTANGE
2006/07	ARLON	ARLON			
2007/08	SANDWEILER	ARLON			
2008/09	PÉTANGE	ANGELS			
2009/10	SANDWEILER	ARLON			
2010/11	PÉTANGE	SANDWEILER			
2011/12	PÉTANGE	SANDWEILER			
2012/13	PÉTANGE	PÉTANGE			
2013/14	PÉTANGE	SANDWEILER			
2014/15	SANDWEILER	PÉTANGE			
2015/16	ANGELS	PÉTANGE			
2016/17	MT-ST-MARTIN	PÉTANGE			
2017/18	MT-ST-MARTIN	PÉTANGE			
2018/19	ANGELS	PÉTANGE			
2019/20	ETTELBRÜCK	ANGELS			
2020/21	Non disputée				
2021/22	SANDWEILER	G SQUASH			
2022/23	SANDWEILER	PÉTANGE			